

**Communiqué de presse****Chiffres d'affaires et trafic d'APRR pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2016****1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2016****Chiffre d'affaires consolidé**

<i>En millions d'euros</i>	<b>T1 2015</b>	<b>T1 2016</b>	<b>Variation (%)</b>
Chiffre d'affaires Péage	491,4	525,8	+ 7,0 %
Chiffre d'affaires Installations commerciales, Télécom et autres	14,8	14,9	+ 0,8 %
<b>Chiffre d'affaires hors Construction</b>	<b>506,2</b>	<b>540,7</b>	<b>+ 6,8 %</b>
<b>Chiffre d'affaires Construction (*) (IFRIC 12)</b>	<b>19,7</b>	<b>24,0</b>	<b>ns</b>

(\*) : L'application de l'interprétation IFRIC 12 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 implique la constatation d'un chiffre d'affaires Construction correspondant aux prestations de construction des infrastructures réalisées par les sociétés concessionnaires pour le compte du Concédant et dont les travaux sont confiés à des tiers et comptabilisés à l'avancement.

Le chiffre d'affaires consolidé d'APRR **hors Construction** s'établit à 540,7 millions d'euros au 1<sup>er</sup> trimestre 2016, contre 506,2 millions d'euros au 1<sup>er</sup> trimestre 2015, soit une progression de 6,8 %.

**Trafic**

<i>En millions de km parcourus</i>	<b>Réseau total</b>		
	<b>T1 2015</b>	<b>T1 2016</b>	<b>Variation (%)</b>
VL	4 099	4 388	+ 7,1 %
PL	829	861	+ 3,9 %
<b>Total</b>	<b>4 928</b>	<b>5 249</b>	<b>+ 6,5 %</b>

Le trafic total, mesuré en nombre de kilomètres parcourus, a connu au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 une hausse globale de 6,5 % par rapport à la même période de 2015.

Le trafic des véhicules légers (VL) progresse de 7,1 %.

Le trafic des poids lourds (PL) enregistre une hausse de 3,9 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

Le trafic du 1<sup>er</sup> trimestre a bénéficié d'éléments calendaires et de comparaison très favorables sans effets sur le reste de l'année. Ceux-ci sont, entre autres, le jour additionnel de l'année bissextile, et, pour les véhicules légers, l'ordonnancement des congés scolaires d'hiver et le positionnement du week-end de Pâques.

## **Tarifs**

Les tarifs de péage font l'objet d'une révision fixée contractuellement avec l'État. Cette année pour APRR & AREA, elle s'est traduite à partir du 1<sup>er</sup> février par une hausse moyenne de, respectivement, 1,23 % et 1,27 % appliquée à la classe véhicules légers.

-----

Contact investisseurs  
Xavier Ombrédanne  
Tél. : + 33 (0)1 71 59 10 56  
E-mail : [xavier.ombredanne@eiffage.com](mailto:xavier.ombredanne@eiffage.com)

Contact presse  
Sophie Mairé  
Tél. : + 33 (0)1 71 59 10 62  
E-mail : [sophie.maire@eiffage.com](mailto:sophie.maire@eiffage.com)